

3296 - LES BALCONS D'ENTREMONT
 30 AVENUE ALFRED CAPUS
 13090 AIX EN PROVENCE

Appel de Fonds

Période du 01/04/2024 au 30/06/2024

PROVISION TRIMESTRIELLE

 Veuillez trouver ci-dessous votre
 appel de fonds trimestriel du 1er
 avril au 30 juin 2024.

Cordialement.

Réf : 3296-0062 / FAELENS*** MONIQUE

A AIX-EN-PROVENCE, le 21/03/2024

DAVID VINCENT
Copropriétaire : Succession FAELENS* MONIQUE**

PATIOS DE FORBIN

9 BIS PLACE REWALD

13100 AIX

Powered by ICS

	Postes à répartir	Total	Base	Tantièmes	Quote-part
0022	Appart. T3 BATIMENT A Escalier: 02 Etage: 1er étage				
	CHARGES GENERALES	28625.00	10000	58	166.03
	EAU FROIDE Ind.89-156	5000.00	6539	67	51.23
	EAU CHAUDE Ind.19-35	8000.00	2791	16	45.86
	CHARGES GENERALES HABITATIONS	1625.00	9722	58	9.69
	CHARGES ENTREE A2	950.00	576	27	44.53
	CHARGES CHAUFFERIE	21975.00	10000	63	138.44
	CHARGES UNITAIRES	3487.50	141	1	24.73
	CHARGES ASCENSEUR A2	575.00	1000	50	28.75
	FONDS TRAVAUX LOI ALUR	4003.75	10000	58	23.22
	CHARGES BATIMENT A	125.00	1000	27	3.38
	TOTAL DU LOT				535.86
0211	Parking GARAGES Etage: Sous Sol Porte: 70				
	CHARGES GENERALES	28625.00	10000	2	5.73
	FONDS TRAVAUX LOI ALUR	4003.75	10000	2	0.80
	CHARGES GARAGES	575.00	1000	7	4.03
	TOTAL DU LOT				10.56

Montant de l'appel de fonds
546.42 €

RECAPITULATIF		ETAT DE VOTRE COMPTE		Dépenses	Versements
Appel TTC	546.42	Solde au 01/01/2024		634.51	
		01/01/2024 PROV. 01/01/2024 AU 31/03/2024		590.02	
		01/01/2024 FONDS TRAVAUX LOI ALUR		27.01	
		TOTAL DES MOUVEMENTS SUR LA PERIODE		1251.54	0.00
		SOLDE DEBITEUR		1251.54	
		MONTANT DE VOTRE APPEL		546.42	
		TOTAL A PAYER		1797.96	

A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante. Lorsque la convocation de l'assemblée générale est sollicitée en application de l'article 17-1 AA de la loi du 10 Juillet 1965, le syndic ne porte à l'ordre du jour de cette assemblée que les questions relatives aux droits et obligations du ou des copropriétaires demandeurs. Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du b de l'article 25 de loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

3296 - LES BALCONS D'ENTREMONT
30 AVENUE ALFRED CAPUS
13090 AIX EN PROVENCE

Appel de Fonds

Période du 01/04/2024 au 30/06/2024

PROVISION TRIMESTRIELLE

Veuillez trouver ci-dessous votre
appel de fonds trimestriel du 1er
avril au 30 juin 2024.

Cordialement.

Réf : 3296-0062 / FAELENS*** MONIQUE

A AIX-EN-PROVENCE, le 21/03/2024

DAVID VINCENT

Copropriétaire : Succession FAELENS* MONIQUE**

PATIOS DE FORBIN

9 BIS PLACE REWALD

13100 AIX

MODALITES DE REGLEMENT

AVANT LE	MONTANT	BENEFICIAIRE
01/04/2024	1797.96	LES BALCONS D'ENTREMONT

COMPTE BENEFICIAIRE
MONTE PASCHI BANQUE 30478-00003-0294083600142 BIC : MONTFRPPXXX IBAN: FR76 3047 8000 0302 9408 3600 142

<<===== Les papillons ci-dessous doivent être découpés et joints à vos règlements =====>>
FAELENS*** MONIQUE
3296-0062-01/04/2024
1797.96€